



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue par visioconférence le mardi 2 juin 2020 à 19 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur le maire Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Josée Parent, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Madame la conseillère Véronique Tremblay, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Julien Lauzon, directeur d'arrondissement
Madame Marlène M Gagnon, directrice de la culture
Monsieur Jean Cardin, directeur direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics
Madame Annick Duchesne, directrice du bureau d'arrondissement par intérim et secrétaire substitut
Madame Diane Vallée, directrice de projet
Monsieur Sylvain Thériault, chef de la Division de l'urbanisme
Monsieur Mario Gerbeau, secrétaire d'arrondissement

Le maire déclare la séance ouvert et invite les personnes présentes à observer un moment de silence.

Communication du président au public

Le maire fait part d'informations diverses au public.

10.01

CA20 210085

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 2 juin 2020.

10.02

CA20 210086

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 5 mai 2020

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 5 mai 2020, copie ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.03

Communication des conseillers au public

Les conseillers communiquent diverses informations au public au cours de la période s'étendant de 19 h 42 à 20 h 01.

10.04

Période de questions du public

La période de questions débute à 20 h 02 et se termine à 21 h 13. Au cours de cette période, le maire répond aux questions du public qui ont été transmises par écrit.

10.05

CA20 210087

Rejeter les soumissions pour les travaux de construction de dos d'âne, à divers endroits dans l'arrondissement de Verdun, S20-018 (7 soumissionnaires) (1206459005)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de rejeter les soumissions reçues pour les travaux de construction de dos d'âne à divers endroits dans l'arrondissement de Verdun (Appel d'offres public S20-018 – 7 soumissionnaires).

20.01 1206459005

CA20 210088

Rejeter les soumissions pour la Restauration des lampadaires de rues, à l'Ile-des-Soeurs, Appel d'offres public C20-001 (2 soumissionnaires) (1206459004)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de rejeter les soumissions reçues pour la restauration des lampadaires de rues, à l'Ile-des-Sœurs (Appel d'offres public C20-001-2 soumissionnaires).

20.02 1206459004

CA20 210089

Octroyer un contrat gré à gré à l'organisme sans but lucratif AXIA Services pour un service de gardiennage, pour une période d'un an, soit du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021. Autoriser une dépense maximale de 254 352,87 \$ (taxes incluses) (1206805005)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense maximale de 254 352,87 \$ pour un service de gardiennage d'une durée d'un an;
2. d'accorder un contrat de gré à gré à *Axia Services* au montant de 254 352,87 \$;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.03 1206805005

CA20 210090

Renouveler la convention intervenue entre PME MTL Grand Sud-Ouest (anciennement désigné CLD du Grand Sud-Ouest) et l'arrondissement de Verdun pour une période de cinq ans pour le prêt sans frais des locaux du 3617, rue Wellington pour une période de 5 ans renouvelable représentant une gratuité d'une valeur totale estimée à 301 529,25 \$ et autoriser le maire et le secrétaire d'arrondissement à signer ladite convention à cette fin selon les dispositions prévues (1156811011)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accepter le renouvellement de la convention entre *PME MTL Grand Sud-Ouest* et l'arrondissement de Verdun pour le prêt sans frais des locaux situés au 3617, rue Wellington pour une période de 5 ans renouvelable, représentant une gratuité d'une valeur totale estimée à 301 529 ,25 \$; et
2. d'autoriser le maire, M. Jean-François Parenteau, et le secrétaire d'arrondissement, M. Mario Gerbeau, à signer ladite convention à cette fin.

20.04 1156811011

CA20 210091

Approuver la convention de bail relative à l'exploitation de deux concessions de location d'embarcations nautiques à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et NAVI Espace nautique inc., pour une durée de 4 mois, soit du 3 juin au 30 septembre 2020 (1208447005)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver la convention de bail relative à l'exploitation de deux concessions de location d'embarcations nautiques à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun et *NAVI Espace nautique inc.*, pour une durée de quatre (4) mois, soit du 3 juin au 30 septembre 2020;
2. de mandater madame Marlène Gagnon, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à signer la convention de bail et tout autre document pertinent;
3. Le tout étant conditionnel au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations et permis requis, le cas échéant;
4. de mandater l'arrondissement afin de percevoir en 2020 :
 - un loyer mensuel de 993 \$ par mois d'opération au Natatorium de Verdun, taxes applicables en sus, le cas échéant;
 - un loyer mensuel de 1 125 \$ par mois d'opération à l'Esplanade de la Pointe-Nord, taxes applicables en sus, le cas échéant;

Le tout conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

20.05 1208447005

CA20 210092

Résilier le contrat de services octroyé à Le Théâtre de Quartier pour le spectacle « Ça » qui était prévu le 10 mai 2020 dans l'arrondissement de Verdun et qui a été annulé en raison de la COVID-19. Accorder une aide financière de 1 093 \$, avant taxes, à Le Théâtre de Quartier représentant le montant total prévu audit contrat (1205148002)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de résilier le contrat de services octroyé à l'organisme *Le Théâtre de Quartier* pour le spectacle « Ça » qui était prévu le 10 mai 2020 dans l'arrondissement de Verdun et qui a été annulé en raison de la COVID-19;
2. d'accorder une aide financière de 1 093 \$, avant taxes, à l'organisme *Le Théâtre de Quartier* représentant le montant total prévu au contrat;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

20.06 1205148002

CA20 210093

Accorder une aide financière de 4 833,35 \$, avant taxes, à l'Orchestre Métropolitain pour le spectacle qui était prévu le 6 mai 2020, mais annulé en raison de la COVID-19 (1205148001)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une aide financière de 4 833,35 \$, avant taxes, à l'Orchestre métropolitain pour le spectacle qui était prévu pour le 6 mai 2020, mais annulé en raison de la COVID-19;
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

20.07 1205148001

CA20 210094

Accorder une contribution financière de 10 000 \$ à l'organisme Repaire Jeunesse Dawson pour le projet « Brigade neige » dans l'arrondissement de Verdun et autoriser la signature de la convention entre l'arrondissement de Verdun et cet l'organisme à cette fin (1206811005)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 10 000 \$ à l'organisme *Repaire jeunesse Dawson* pour le projet « Brigade neige » dans l'arrondissement de Verdun;
2. d'approuver la convention à intervenir entre l'arrondissement de Verdun et l'organisme *Repaire jeunesse Dawson*;
3. d'autoriser la signature de la convention à intervenir entre l'arrondissement de Verdun et l'organisme *Repaire jeunesse Dawson*.

20.08 1206811005

CA20 210095

Autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 4 800 \$ au Regroupement des éco-quartiers afin de permettre l'embauche de 3 étudiants pour le projet Patrouille de sensibilisation environnementale, « La Patrouille verte » dans l'arrondissement de Verdun, durant l'été 2020 (1202198002)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'approuver le versement d'une contribution financière non récurrente d'un montant de 4 800 \$ au *Regroupement des éco-quartiers* (REQ) dans le but de permettre l'embauche de trois étudiants pour la patrouille environnementale locale dans l'arrondissement de Verdun pour l'été 2020;
2. d'autoriser le versement de 4 800 \$ au *Regroupement des éco-quartiers* (REQ);
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.09 1202198002

CA20 210096

Accorder un soutien financier de 31 113 \$ à la Concertation en développement social de Verdun (CDSV) pour l'année 2020, conformément au cadre de référence de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local / Approuver le projet de convention à cet effet. (1202586003)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Josée Parent

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 31 113 \$ pour l'année 2020 à la *Concertation en développement social de Verdun*, conformément aux paramètres de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local;
2. d'autoriser le versement de 31 113 \$ à la *Concertation en développement social de Verdun* à cet effet;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
4. d'approuver le projet de convention;
5. de mandater madame Marlène Gagnon, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à signer ladite convention et tout autre document pertinent pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, ainsi que pour s'assurer du respect des conditions précitées et de la bonne utilisation des fonds octroyés.

20.10 1202586003

CA20 210097

Accorder une contribution financière de 12 500 \$, non taxable, à l'organisme Action Prévention Verdun (APV) pour la consolidation du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine. Approuver le projet de convention à intervenir entre Action Prévention Verdun et l'arrondissement de Verdun, pour l'année 2020 (1202586004)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'accorder une contribution financière de 12 500 \$, non taxable, à l'organisme *Action Prévention Verdun* pour la consolidation du *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine*;
2. d'approuver le projet de convention à intervenir entre *Action Prévention Verdun* et la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et ce, pour l'année 2020;
3. de mandater madame Marlène Gagnon, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite convention;
4. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

20.11 1202586004

CA20 210098

Rejeter les soumissions reçues pour les travaux de déminéralisation pour la création de nouveaux espaces verts à différentes intersections de la rue Wellington dans l'arrondissement de Verdun - Appel d'offres public S20-017 - Trois (3) soumissionnaires. (1204422003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de rejeter les soumissions reçues pour les travaux de déminéralisation pour la création de nouveaux espaces verts à différentes intersections de la rue Wellington dans l'arrondissement de Verdun (Appel d'offres public S20-017 - Trois (3) soumissionnaires).

20.12 1204422003

CA20 210099

Accorder un contrat à « 9346-2182 QUEBEC INC. (Construction MAP 2000) » pour les travaux de réaménagement du parc West Vancouver, dans l'arrondissement de Verdun. Dépense totale de 270 242,70 \$ (contrat : 225 834,80 \$, contingences : 22 583,48 \$ et incidences : 21 824,42 \$), taxes incluses. Appel d'offres public S20-005 - (4 soumissionnaires) (1206972001)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 270 242,70 \$ (contingences, incidences et taxes incluses) pour des travaux de réaménagement du parc West Vancouver, dans l'arrondissement de Verdun (contrat : 225 834,80 \$, contingences : 22 583,48 \$ et incidences : 21 824,42 \$) taxes incluses) (Appel d'offres public S20-005-quatre (4) soumissionnaires);
2. d'octroyer un contrat de 248 418,28 \$ (contingences et taxes incluses) à la firme 9346-2182 Québec inc. (Construction MAP 2000), plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S20-005 - quatre (4) soumissionnaires ;
3. d'imputer cette dépense à 100 % au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) par le biais du règlement d'emprunt numéro 19-014, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.13 1206972001

CA20 210100

Octroyer un contrat à la firme « Techsport » pour l'acquisition et l'installation d'équipements de jeux pour le parc Poirier, au montant de 180 384,28 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S20-019 - (4 soumissionnaires) (1204422002)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'octroyer à *Techsport inc.*, suite à l'évaluation du comité de sélection au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 180 384,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S20-019, un contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements de jeux inclusifs et universels au parc Poirier;
2. d'autoriser une dépense de 180 384,28 \$, taxes incluses, pour l'acquisition et l'installation d'équipements de jeux inclusifs et universels au parc Poirier, comprenant tous les frais accessoires le cas échéant;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

20.14 1204422002

CA20 210101

Octroyer un contrat à 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade) pour la réfection de l'escalier des Ateliers municipaux - Dépense totale de 151 249,99 \$ (contingences et taxes incluses) - Appel d'offres public S20-010 - quatre (4) soumissionnaires. (1183678002)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 151 249,99 \$ (contingences et taxes incluses) pour la réfection de l'escalier aux ateliers municipaux (Appel d'offres public S20-010 - quatre (4) soumissionnaires);
2. d'octroyer un contrat de 151 249,99 \$ (contingences et taxes incluses) à l'entrepreneur 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade), plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S20-010;
3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel; cette dépense étant entièrement assumée par l'Arrondissement.

20.15 1183678002

CA20 210102

Dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations pour la période d'avril 2020. (1208747017)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt, pour information, des virements de crédits du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations (PTI) pour la période d'avril 2020.

30.01 1208747017

CA20 210103

Dépôt des rapports budgétaires pour la période d'avril 2020. (1208747019)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour le période d'avril 2020 par la Division des ressources financières, et ce, à titre informatif

30.02 1208747019

CA20 210104

Dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période d'avril 2020. (1208747018)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période d'avril 2020.

30.03 1208747018

CA20 210105

Autoriser l'affectation de surplus temporaire d'un montant de 596 667 \$ et l'affectation de surplus permanent d'un montant de 298 333 \$ en vue de la réalisation des travaux d'aménagements de sites de compensation exigés en vertu des certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et de Pêches et océans Canada. (1206811004)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser l'affectation de surplus temporaire d'un montant de 596 667 \$ et l'affectation de surplus permanent d'un montant de 298 333 \$ en vue de la réalisation des travaux d'aménagements de sites de compensation exigés en vertu des certificats d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et de Pêches et océans Canada.

30.04 1206811004

CA20 210106

Autoriser la demande d'aide financière déposée auprès de la Ville de Montréal, dans le cadre du Programme des installations sportives extérieures concernant l'amélioration du skateparc situé dans le parc Arthur-Therrien et l'installation d'un module dans un espace public situé dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, et ce, au montant de 565 000 \$. Adhérer au Programme. Participer au financement de ce projet, soit 20 % de 565 000 \$. Transmettre la résolution du conseil d'arrondissement au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Direction des sports afin de compléter le dossier. (1204637007)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser la demande d'aide financière déposée auprès de la Ville de Montréal dans le cadre du *Programme des installations sportives extérieures* concernant l'amélioration du skateparc situé dans le parc Arthur-Therrien et l'installation d'un module dans un espace public situé dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, et ce, au montant de 565 000 \$;
2. d'adhérer à ce programme;
3. de participer au financement de ce projet, soit 20 % de 565 000 \$;

- de transmettre la présente résolution au Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, Direction des sports afin de compléter le dossier.

30.05 1204637007

CA20 210107

Ordonnances relatives à divers événements publics (1208447007)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- d'approuver la dérogation quant à la tarification;
- d'approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement;
- d'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics suivants :

Distribution de paniers fermiers bio	Parc du Souvenir 4555, rue de Verdun	Tous les mardis et les jeudis du 2 juin au 29 octobre 2020 15 h 30 à 20 h
Le marché bio-local de L'Île-des-Sœurs	Stationnement de La Station, 201, rue Berlioz	Tous les dimanches, du 28 juin au 18 octobre 2020 9 h à 15 h
Marchés fermiers: Marché secteur - Crawford-Desmarchais Vente de semences, de plants, de produits de la ferme, de produits artisanaux et animations. Horaire des mercredis : 15 h à 19 h	<ul style="list-style-type: none">Terrain à l'extérieur des Serres municipales 7000, boul. LaSalleEspace vert devant la Bibliothèque Jacqueline-deRepentigny 5955, rue Bannantyne	<ul style="list-style-type: none">Tous les mercredis, 7 octobre au 4 novembre 2020 13 h 30 à 20 h 30Tous les mercredis, du 10 juin au 30 septembre 2020 13 h 30 à 20 h 30
Marchés fermiers: Marché secteur – Wellington de l'Église Vente de semences, de plants, de produits de la ferme, de produits artisanaux et animations. Horaire des vendredis : 15 h à 19 h	Parc du Souvenir 4525, rue de Verdun	Tous les vendredis, du 3 juillet au 6 novembre 2020 13 h 30 à 20 h 30

et ce, en vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun* (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- Règlement sur les tarifs* (RCA19 210285) et son annexe C;
- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires* (1735);
- Règlement sur la circulation et le stationnement* RCA06 210012.

40.01 1208447007

CA20 210108

Édicter une ordonnance relative à la réalisation de travaux de réhabilitation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Bannantyne (Contrat 441211) en dehors des périodes permises par la réglementation (1206730002)

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance relative à la réalisation de travaux de réhabilitation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Bannantyne (Contrat 441211) en dehors des périodes permises par la réglementation.

40.02 1206730002

CA20 210109

Avis de motion et dépôt du projet de règlement - Abroger le règlement décrétant la constitution d'un fonds de roulement (1208747020)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-Andrée Mauger de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de règlement abrogeant le *Règlement décrétant la constitution d'un fonds de roulement* (RCA05 210006), lequel projet de règlement est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de règlement abrogeant le *Règlement décrétant la constitution d'un fonds de roulement de l'arrondissement de Verdun* (RCA05 210006).

40.03 1208747020

CA20 210110

Adoption - Règlement modifiant le Règlement régissant les ventes-débarras de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210005) afin d'abolir la demande d'autorisation (permis) et de modifier les périodes et les heures durant lesquelles une vente-débarras est permise (1202098001)

Vu l'avis de motion donné du *Règlement modifiant le Règlement régissant les ventes-débarras* (RCA10 210005) à la séance du conseil d'arrondissement du 5 mai 2020 par sa résolution CA20 210080;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement régissant les ventes-débarras* (RCA10 210005) à la séance du conseil d'arrondissement du 5 mai 2020 par sa résolution CA20 210080;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé *Règlement modifiant le Règlement régissant les ventes-débarras (RCA10 210005)*, lequel a pour objet d'abolir la demande d'autorisation (permis) et de modifier les périodes et les heures durant lesquelles une vente-débarras est permise.

40.04 1202098001

CA20 210111

Adoption - Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges (1208286003)

Vu l'avis de motion donné du *Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges* à la séance du conseil d'arrondissement du 5 mai 2020 par sa résolution CA20 210081;

Vu le dépôt du projet de règlement intitulé *Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges* à la séance du conseil d'arrondissement du 25 mai 2020 par sa résolution CA20 210081;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance et qu'aucun changement n'y a été apporté;

Attendu que l'objet de ce règlement est détaillé au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé *Règlement autorisant un emprunt de 3 495 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement de divers parcs, pistes cyclables, terrains de jeux et de mise en valeur des berges*.

40.05 1208286003

CA20 210112

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre des rénovations du bâtiment situé au 755, rue Brault (École Notre-Dame-de-la-Garde) (1203203003)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 14 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage numéro 1700* tel qu'amendé, les plans, les élévations, les coupes et les détails, pages A100, A101, A300 et A600 à A603, préparés par François Éric Labbé, architecte (*Labbé architecte inc.*); puis déposés, estampillés et datés du 13 mai 2020 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre les travaux de rénovation du bâtiment situé au 755, rue Brault.

40.06 1203203003

CA20 210113

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre l'agrandissement en hauteur (ajout d'un 3e étage) du bâtiment situé au 99, 4e Avenue (1203203004)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Véronique Tremblay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage numéro 1700* tel qu'amendé, les plans, les élévations et la coupe, pages A101 à A103, A301 à A304 et A351, préparés par Éric Dupras, architecte (*noème architecture inc.*); puis déposés, estampillés et datés du 19 mai 2020 par la Division de l'urbanisme, afin de permettre les travaux d'agrandissement du bâtiment situé au 99, 4e Avenue.

VOTE

Votent en faveur : le maire Jean-François Parenteau, les conseillères Marie-Josée Parent, Marie-Andrée Mauger et Véronique Tremblay, les conseillers Sterling Downey et Pierre L'Heureux

Votent contre : le conseiller Luc Gagnon

Adopté à la majorité.

40.07 1203203004

CA20 210114

Établir, conformément à l'Arrêté numéro 2020-033 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de la pandémie de la COVID-19, que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, aux fins de l'approbation par ces dernières du Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 13 745 000 \$ pour la mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard (RCA15 21005) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 991 000 \$ pour un total de 14 736 000 \$ (RCA20 210004), sera de 15 jours, la transmission de demandes écrites devant tenir lieu de registre (1208286001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'établir, conformément à l'Arrêté numéro 2020-033 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de la pandémie de la COVID-19, que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, aux fins de l'approbation par ces dernières du *Règlement modifiant le règlement autorisant un emprunt de 13 745 000 \$ pour la mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard (RCA15 210005) afin d'augmenter le montant de l'emprunt de 991 000 \$ pour un total de 14 736 000 \$ (RCA20 210004)*, sera de 15 jours, la transmission de demandes écrites devant tenir lieu de registre.

40.08 1208286001

CA20 210115

Adopter le Règlement 1700-124 modifiant le Règlement de zonage numéro 1700 pour encadrer l'usage de bâtiments résidentiels et abrogeant le Règlement régissant l'obtention de dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisée à l'égard des quartiers de Wellington-De L'Église et de Desmarchais-Crawford de l'arrondissement de Verdun et abrogeant le Règlement 1539 numéro RCA07 210007. Remplacer l'assemblée publique de consultation prévue à l'article 125 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, et ce, conformément au premier alinéa de l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020 (1203520001)

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par le conseiller Luc Gagnon de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de *Règlement 1700-124 modifiant le Règlement de zonage numéro 1700 pour encadrer l'usage de bâtiments résidentiels et abrogeant le Règlement régissant l'obtention de dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisée à l'égard des quartiers de Wellington-De L'Église et de Desmarchais-Crawford de l'arrondissement de Verdun et abrogeant le Règlement 1539 numéro RCA07 210007*, lequel projet est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de prendre acte du projet de règlement intitulé *Règlement 1700-124 modifiant le Règlement de zonage numéro 1700 pour encadrer l'usage de bâtiments résidentiels et abrogeant le Règlement régissant l'obtention de dérogations à l'interdiction de convertir un immeuble en*

copropriété divisée à l'égard des quartiers de Wellington-De L'Église et de Desmarchais-Crawford de l'arrondissement de Verdun et abrogeant le Règlement 1539 numéro RCA07 210007;

2. d'adopter le Premier projet dudit règlement tel que soumis;
3. de remplacer l'assemblée publique de consultation prévue à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1) par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, et ce, conformément au premier alinéa de l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020.

40.09 1203520001

CA20 210116

Édicter une ordonnance relative aux travaux de transformation majeure de l'Auditorium de Verdun et de l'Aréna Denis-Savard afin de permettre la réalisation de ces travaux par l'entrepreneur général Groupe Axino inc. en dehors des heures permises par la réglementation, du 3 juin au 2 octobre (1191357001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser *Axino inc.* à réaliser des travaux de construction en dehors des périodes permises par la réglementation, les soirs et fins de semaine, selon l'horaire de travail suivant :
 - a) du lundi au vendredi, entre **6 h et 21 h**, et les samedis et dimanches, entre **7 h et 17 h**, le tout dans le cadre du projet de transformation majeure de l'Auditorium de Verdun et de l'aréna Denis-Savard;
 - b) cette autorisation sera effective dès le **3 juin 2020**, et ce, jusqu'au **2 octobre 2020** et pourra être révoquée en tout temps sur avis de 48 heures d'ici là;
2. d'édicter une ordonnance à cet effet.

40.10 1191357001

CA20 210117

Édicter une ordonnance conformément à l'article 7 du règlement RCA20 210042 afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées à une société de développement commercial, et d'autoriser le versement d'une contribution financière de 50 000 \$ (taxes incluses) à la Société de développement commercial de la Promenade Wellington (SDC) et d'amender la convention entre la SDC de la Promenade Wellington et l'Arrondissement en lien avec le projet mis en place pour la relance et la campagne de socio-financement liée à la pandémie de la Covid-19.(1206811003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'édicter une ordonnance conformément à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial (exercice financier 2020)* (RCA20 210003) afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées à une société de développement commercial;
2. d'autoriser le versement d'une contribution financière de 50 000 \$ (taxes incluses) à la Société de développement commercial Wellington;
3. d'amender la convention entre la Société de développement commercial Wellington et l'arrondissement de Verdun en lien avec le projet mis en place pour la relance et la campagne de socio-financement liée à la COVID-19.

40.11 1206811003

CA20 210118

Édicter une ordonnance afin de modifier les paramètres d'autorisation d'occupation du domaine public pour la saison 2020, concernant les terrasses/contre-terrasses et les comptoirs de vente (1202959001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Parent

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516), une ordonnance relative à la modifications de paramètres d'autorisation pour l'occupation de terrasses, contre-terrasses et comptoirs de vente sur le domaine public pour la saison 2020.

40.12 1202959001

CA20 210119

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (RCA19 210007) afin d'abroger et de modifier les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public par une terrasse ou une contre-terrasse et de prévoir une disposition permettant au conseil d'arrondissement de modifier par ordonnance les tarifs prévus dans ce règlement (1201908001)

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-Andrée Mauger de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (RCA19 210007)* afin d'abroger et de modifier les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public par une terrasse ou une contre-terrasse et de prévoir une disposition permettant au conseil d'arrondissement de modifier par ordonnance les tarifs prévus dans ce règlement, lequel projet de règlement est déposé avec le dossier décisionnel;

Considérant l'avis de motion donné à la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt du projet de *Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs* (RCA19 210007), lequel a pour objet d'abroger et de modifier les tarifs relatifs à l'occupation du domaine public par une terrasse ou une contre-terrasse et de prévoir une disposition permettant au conseil d'arrondissement de modifier par ordonnance les tarifs prévus dans ce règlement.

40.13 1201908001

CA20 210120

Déposer le bilan annuel de l'Arrondissement de l'année 2019 dans le cadre du Plan de développement stratégique 2015-2025 (1208747021)

Il est proposé par la conseillère Véronique Tremblay

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de déposer le bilan annuel de l'Arrondissement de l'année 2019 dans le cadre du *Plan de développement stratégique 2015-2025*.

60.01 1208747021

Affaires nouvelles

Les membre du conseil s'expriment sur différents sujets communiquent au cours de la période s'étendant de 21 h 37 à 21 h 44.

70.01

CA20 210121

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le maire Jean-François Parenteau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

De lever la séance à 21 h 44.

70.02

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

MARIO GERBEAU
SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT

Ce procès-verbal a été approuvé à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 30 juin 2020.